

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

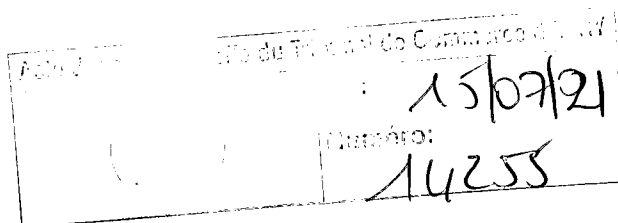
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01615 Numéro SIREN : 408 231 447 Nom ou dénomination : AMT

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2021 sous le numéro de dépôt 14255



AMT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500.000 EUROS

TEXTE DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice social au 31 décembre 2020 et la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, les approuvent tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 1 802 045.99 Euros (Un million huit cent deux mille quarante-cinq Euros et 99 cts).

Les Associés prennent acte et approuvent, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., le montant global des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du C.G.I. supportées par la Société AMT au titre de l'exercice social 2020, clos le 31 Décembre 2020, s'élevant à 21 298 Euros ainsi que le montant de l'impôt sur les bénéfices supporté par la Société au titre de ces charges.

En conséquence, elle donne quitus au Président de sa gestion pour ledit exercice

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le résultat 2020 comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 1 802 045.99 €

Qui est affecté comme suit :

- Dividendes 1 200 000.00 €
- Report à nouveau 602 045.99 €

Nous vous rappelons que pour les dividendes, au profit d'une personne morale, sont non éligibles à l'abattement de 40%.

La mise en paiement des dividendes interviendra à compter de ce jour.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés prennent acte conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, de ce que les sommes distribuées en dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice 2019 => Dividendes = 1 200.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%
Exercice 2018 => Dividendes = 600.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%
Exercice 2017 => Dividendes = 950.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement - Dividendes	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2019 :	0.00 €		1 200 000.00 €
31 décembre 2018 :	0.00 €		600 000.00 €
31 décembre 2017 :	0.00 €		950 000.00 €

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 approuvent purement et simplement les termes de ce rapport

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, décident de porter la rémunération pour l'exercice 2021 de Christian Accorsi entre 152 000 Euros et 161 000 Euros Bruts Annuel hors congés payés ; avantage véhicule inclus.

Elle sera versée sur 13 mois,

En sus, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, Christian Accorsi bénéficie, depuis le 1^{er} Avril 2018, du régime de la Caisse des congés

Les Associés décident, en outre, que Monsieur Christian Accorsi continuera à bénéficier du remboursement de ses frais et débours divers de mission, représentation et déplacements et ce, sur production de pièces justificatives.

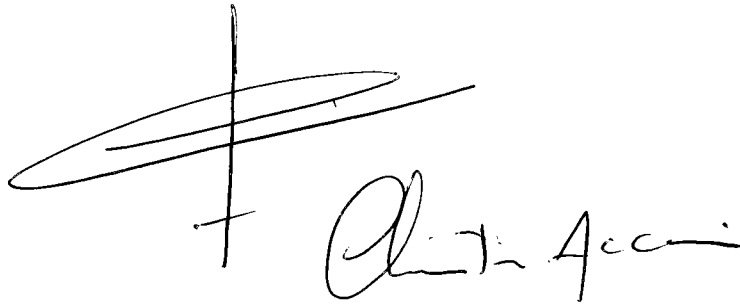
SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de porter, à compter du 1^{er} Janvier 2021 et ce jusqu'à nouvelle décision de la collectivité des associés, la rémunération brute annuelle de Monsieur Christian Accorsi, au titre de ses fonctions de Président, à hauteur de 22.000 Euros (Vingt-deux mille Euros).



SEPTIEME RESOLUTION

Les Associés confèrent tous pouvoirs et toutes autorisations utiles et nécessaires au Président ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir, partout où besoin sera, toutes formalités indispensables de dépôt, publicité et autres qu'il y aura lieu et, notamment, toutes formalités relatives au dépôt des comptes annuels et autres documents prévus par la Loi

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by the name 'Alain Accari' in a cursive script.

AMT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 14-16, Voie de Montavas 91320 WISSOUS
RCS : EVRY B 408 231 447

XXXXXXXXXXXXX

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 Juin 2021

L'an deux mille vingt et un et le 30 Juin et à 10 heures 45, les associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Monsieur Thierry Morel, représentant de la SA Thierry Morel et Associés, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, assiste à la réunion.

Sont présents :

- SAS CAP, représentée par Christian Accorsi, propriétaire de 15 249 actions
- Christian Accorsi, propriétaire de 1 action

Total égal au nombre d'actions composant le capital 15 250 actions

Monsieur Christian Accorsi préside la séance en qualité de Président. Il dispose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2020,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
- le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte de résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de six jours avant la date de la présente réunion, et ce compte tenu de la crise sanitaire COVID 19.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- examen des comptes annuels clos le 31 Décembre 2020,
- quitus au Président,
- affectation des résultats,
- point sur les rémunérations de l'associé et du Président
- questions diverses



Le Président donne ensuite lecture du rapport du président et ouvre la discussion.

.....

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes ont été mises en voix.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice social au 31 décembre 2020 et la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, les approuvent tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 1 802 045.99 Euros (Un million huit cent deux mille quarante-cinq Euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes).

Les associés prennent acte et approuve, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., le montant global des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du C.G.I. supportées par la Société AMT au titre de l'exercice social 2019, clos le 31 Décembre 2020, s'élevant à 21 298 Euros ainsi que le montant de l'impôt sur les bénéfices supporté par la Société au titre de ces charges.

En conséquence, elle donne quitus au Président de sa gestion pour ledit exercice

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter le résultat 2020 comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 1 802 045.99 €

Qui est affecté comme suit :

- Dividendes 1 200 000.00 €
- Report à nouveau 602 045.99 €

Nous vous rappelons que pour les dividendes, au profit d'une personne morale, sont non éligibles à l'abattement de 40%.

La mise en paiement des dividendes interviendra à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

Les associés prennent acte conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, de ce que les sommes distribuées en dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice 2019 => Dividendes = 1 200.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%

Exercice 2018 => Dividendes = 600.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%

Exercice 2017 => Dividendes = 950.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement - Dividendes	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2019 :	0.00 €		1 200 000.00 €
31 décembre 2018 :	0.00 €		600 000.00 €
31 décembre 2017 :	0.00 €		950 000.00 €

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 approuvent purement et simplement les termes de ce rapport

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, décident de porter la rémunération pour l'exercice 2021 de Christian Accorsi entre 152 000 Euros et 161 000 Euros Bruts Annuel hors congés payés ; avantage véhicule inclus.

Elle sera versée sur 13 mois,

En sus, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, Christian Accorsi bénéficie, depuis le 1^{er} Avril 2018, du régime de la Caisse des congés payés.



Les Associés décident, en outre, que Monsieur Christian Accorsi continuera à bénéficier du remboursement de ses frais et débours divers de mission, représentation et déplacements et ce, sur production de pièces justificatives.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de porter, à compter du 1^{er} Janvier 2021 et ce jusqu'à nouvelle décision de la collectivité des associés, la rémunération brute annuelle de Monsieur Christian Accorsi, au titre de ses fonctions de Président, à hauteur de 22.000 Euros (Vingt-deux mille Euros).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

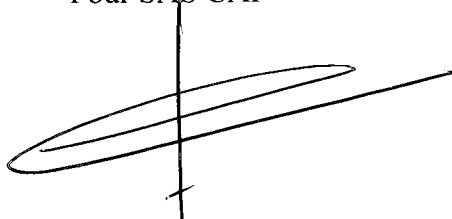
SEPTIEME RESOLUTION

Les Associés confèrent tous pouvoirs et toutes autorisations utiles et nécessaires au Président ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir, partout où besoin sera, toutes formalités indispensables de dépôt, publicité et autres qu'il y aura lieu et, notamment, toutes formalités relatives au dépôt des comptes annuels et autres documents prévus par la Loi

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures 00 et il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

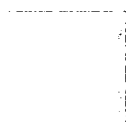
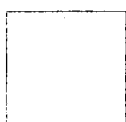
Christian ACCORSI
Pour SAS CAP

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line and a horizontal stroke.

Christian ACCORSI

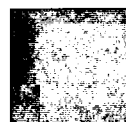
A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line and a horizontal stroke.

AMT
14 Voie Montavas
91320 Wissous



Comptes annuels

31/12/2020



Sommaire

Bilan.....	2
Bilan Actif.....	3
Bilan Passif.....	4
Compte de Résultat.....	5
Compte de Résultat (Première Partie).....	6
Compte de Résultat (Seconde Partie).....	7
Annexe.....	8
Présentation de la société et faits marquants de l'exercice.....	9
Principes, règles et méthodes comptables.....	10
Immobilisations.....	14
Amortissements.....	15
Provisions Inscrites au Bilan.....	16
Etat des Echéances des Créances et des Dettes.....	17
Charges à Payer.....	18
Charges et Produits Constatés d'Avance.....	19
Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles.....	20
Ventilation de l'Impot sur les Bénéfices.....	21
Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts.....	22
Effectif Moyen.....	23
Notes sur le bilan et le compte de résultat.....	24
Composition du Capital Social.....	25
Tableau de variation des capitaux propres.....	26
Ventilation du Chiffre d'Affaires Net.....	27
Autres informations.....	28



Bilan Actif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	17 025	16 428	597	1 042
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	17 025	16 428	597	1 042
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	79		79	79
Constructions	75 997	49 405	26 592	30 391
Installations techniques, matériel et outillage industriel	137 326	82 430	54 896	27 416
Autres immobilisations corporelles	1 113 325	882 614	230 711	260 982
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 326 727	1 014 449	312 278	318 869
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 168		1 168	3 503
Autres immobilisations financières	36 798		36 798	36 094
TOTAL immobilisations financières :	37 966		37 966	39 597
ACTIF IMMOBILISÉ	1 381 718	1 030 877	350 841	359 508

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	9 351		9 351	820
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	9 351		9 351	820
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	5 155 805	33 703	5 122 102	4 442 216
Autres créances	705 808		705 808	517 273
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 861 613	33 703	5 827 909	4 959 488
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 503 059	63 740	5 439 319	5 465 187
Disponibilités	7 873 116		7 873 116	7 674 442
Charges constatées d'avance	105 386		105 386	98 090
TOTAL disponibilités et divers :	13 481 561	63 740	13 417 821	13 237 719
ACTIF CIRCULANT	19 352 524	97 444	19 255 081	18 198 027

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	20 734 243	1 128 321	19 605 921	18 557 535
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan



Bilan Passif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	6 463 184	5 799 733
Résultat de l'exercice	1 802 046	1 863 451
TOTAL situation nette :	9 315 230	8 713 184
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	9 315 230	8 713 184

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

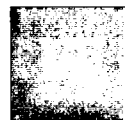
Provisions pour risques	841 658	794 425
Provisions pour charges	53 470	72 161
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	895 127	866 585

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 450	2 450
TOTAL dettes financières :	2 450	2 450
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 611 757	5 273 272
Dettes fiscales et sociales	1 957 990	2 347 300
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	178 142	210 197
TOTAL dettes diverses :	7 747 890	7 830 769
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 645 224	1 144 546
DETTES	9 395 564	8 977 765

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	19 605 921	18 557 535
----------------------	-------------------	-------------------

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	20 322 086		20 322 086	20 552 622
Chiffres d'affaires nets	20 322 086		20 322 086	20 552 622
Production stockée			8 531	820
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1 000
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			64 768	108 914
Autres produits			2	8
PRODUITS D'EXPLOITATION			20 395 387	20 663 363
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			2 132 504	1 581 045
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			12 724 552	13 347 245
TOTAL charges externes :			14 857 055	14 928 290
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			131 181	136 760
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 623 510	1 586 186
Charges sociales			1 011 499	1 005 405
TOTAL charges de personnel :			2 635 008	2 591 591
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			148 350	138 030
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			8 442	1 700
Dotations aux provisions pour risques et charges			56 509	97 560
TOTAL dotations d'exploitation :			213 301	237 290
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			21 045	11 203
CHARGES D'EXPLOITATION			17 857 590	17 905 136
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 537 796	2 758 227

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 537 796	2 758 227
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2	5
Autres intérêts et produits assimilés	8 916	43 792
Reprises sur provisions et transferts de charges		18 422
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	8 918	62 219
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	25 868	0
Intérêts et charges assimilées	4 730	17 021
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	30 598	17 021
RÉSULTAT FINANCIER	(21 680)	45 198
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 516 116	2 803 426
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	35 338	63 048
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 917	14 600
Reprises sur provisions et transferts de charges		4 552
	48 255	82 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55 132	4 026
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 335	11 256
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	57 466	15 282
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(9 212)	66 918
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	704 858	1 006 892
TOTAL DES PRODUITS	20 452 559	20 807 782
TOTAL DES CHARGES	18 650 513	18 944 330
BÉNÉFICE OU PERTE	1 802 046	1 863 451

Annexe



Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La SAS AMT, créée le 1er juillet 1996, a pour objet social : entreprise de bâtiment, marchand de biens, promotion immobilière, négoce de matériaux, gestion de titres de toute société, assistance à maîtrise d'ouvrage.

La société est détenue par la SAS CAP, à hauteur de 99,99 %.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 est de 19 605 921 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : 1 802 046 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de l'exercice

- Crédit d'impôt :

La société AMT a bénéficié, au cours de l'année 2020, d'un crédit d'impôt mécénat pour un montant de 6 000 euros.

- Contexte épidémique - Covid-19 :

Des mesures de confinement ont été mises en place dans différents pays du monde afin de limiter la propagation du virus COVID-19 à compter de mars 2020. Ces mesures n'ont à ce stade pas remis en cause le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation de la société AMT.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2016-07 applicable aux exercices clos à compter du 31 Décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 an
- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 20 ans
- Matériel industriel : 3 ans
- Installations et agencements : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 et 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.5. Contrats à long terme

Les contrats à long terme et assimilés (dont opérations de constructions ou rénovation) s'étalant sur plusieurs exercices comptables sont enregistrés suivant la méthode à l'avancement (méthode préférentielle).

Toutes les charges ayant concouru à l'exécution du contrat sont comptabilisées à la date de clôture de l'exercice. Le cas échéant, les charges qui ne correspondent pas à l'avancement et qui sont donc rattachables à une activité future sont portées en compte de régularisation.

Les produits contractuels sont comptabilisés en chiffre d'affaires. Une régularisation à la hausse ou à la baisse a pour objet de comptabiliser un niveau de produit permettant, après déduction des charges ayant concouru à l'exécution du contrat, la constatation de la quote-part du résultat à terminaison correspondant au pourcentage d'avancement.

L'entreprise n'a pas choisi d'imputer les charges financières dans les charges liées aux contrats.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Le montant de cette provision est obtenu par différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà constatée à la date de clôture.

2.6. Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été conclu un contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,39 %,
- Taux de croissance des salaires : 0,50 %,
- Age de départ à la retraite : 65 ans,
- Taux de rotation du personnel : 0 %,
- Table de taux de mortalité : TF00-02,
- Méthode prospective : Prorata des droits au terme

AMT

Un contrat avec une société d'assurance signé en 2009, a pour objet de permettre à l'entreprise de constituer, en franchise d'impôt, une provision destinée aux versements des indemnités de fin de carrière (IFC) dues à son personnel.

Le montant total (intérêts compris) de ce contrat est de 109 257,90 euros au 31/12/2020.

Pour les ouvriers, les indemnités de fin de carrière sont prises en charges par PROBTP (organisme gestionnaire désigné par la convention collective) et sont alimentées par les cotisations assises sur les salaires.

2.7. Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.8. Disponibilités

Les liquidités en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	15 272		1 977
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 272		1 977
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	79		
Constructions sur sol propre	7 848		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	68 149		
Installations techniques et outillage industriel	125 681		53 418
Installations générales, agencements et divers	443 171		14 423
Matériel de transport	635 923		65 576
Matériel de bureau, informatique et mobilier	84 576		8 256
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 365 428		141 672
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	39 597		6 954
TOTAL immobilisations financières :	39 597		6 954
TOTAL GÉNÉRAL	1 420 297		150 603

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		224	17 025	
TOTAL immobilisations incorporelles :		224	17 025	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			79	
Constructions sur sol propre			7 848	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			68 149	
Install. techn., matériel et out. industriels		41 773	137 326	
Inst. générales, agencements et divers			457 594	
Matériel de transport		126 123	575 376	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		12 477	80 355	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		180 373	1 326 727	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		8 585	37 966	
TOTAL immobilisations financières :		8 585	37 966	
TOTAL GÉNÉRAL		189 182	1 381 718	

Amortissements

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	14 230	2 422	224	16 428
TOTAL immobilisations incorporelles :	14 230	2 422	224	16 428
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	4 712	392		5 104
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	40 895	3 407		44 302
Installations techn. et outillage industriel	98 266	23 740	39 576	82 430
Inst. générales, agencements et divers	403 613	10 683		414 296
Matériel de transport	434 185	94 980	126 123	403 042
Mat. de bureau, informatique et mobil.	64 889	12 727	12 341	65 275
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 046 559	145 930	178 040	1 014 449
TOTAL GÉNÉRAL	1 060 790	148 352	178 264	1 030 877

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 422		
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 422		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	392		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 407		
Installations techniques et outillage industriel	23 740		
Installations générales, agencements et divers	10 683		
Matériel de transport	94 980		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 727		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	145 930		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	148 352		

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	220 378	56 509	9 276	267 611
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	646 207		18 691	627 516
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	866 585	56 509	27 967	895 127

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	28 363	8 442	3 102	33 703
Autres provisions pour dépréciation	37 872	25 868		63 740
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	66 235	34 310	3 102	97 444

TOTAL GÉNÉRAL	932 821	90 819	31 069	992 571
----------------------	----------------	---------------	---------------	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 168		1 168
Autres immobilisations financières	36 798		36 798
TOTAL de l'actif immobilisé :	37 966		37 966
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	40 317		40 317
Autres créances clients	5 115 488	5 115 488	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
État - Impôts sur les bénéfices	216 624	216 624	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	476 477	476 477	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 555	2 555	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	10 152	10 152	
TOTAL de l'actif circulant :	5 861 613	5 821 296	40 317
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	105 386	105 386	

TOTAL GÉNÉRAL	6 004 965	5 926 682	78 283
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 450	950	1 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 611 757	5 611 757		
Personnel et comptes rattachés	15 079	15 079		
Sécurité sociale et autres organismes	259 977	259 977		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 640 081	1 640 081		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	42 854	42 854		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	178 142	178 142		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 645 224	1 645 224		

TOTAL GÉNÉRAL	9 395 564	9 394 064	1 500	
----------------------	------------------	------------------	--------------	--

Charges à Payer

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 601 089
Dettes fiscales et sociales	15 031
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	178 142
TOTAL	2 794 262

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	105 386	1 645 224
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	105 386	1 645 224

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Dettes fournisseurs non réclamées par les entreprises radiées	35 338	77180000
Produits des cessions d'éléments d'actifs cédés	12 917	77520000

TOTAL	48 255	
-------	--------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Amendes fiscales	8 292	67120000
Pertes sur créances irrécouvrables	21 793	67140000
Perte sur décompte général et définitif	25 047	67180000
Valeur comptable des éléments cédés immobilisations corporelles	2 335	67520000

TOTAL	57 466	
-------	--------	--

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 516 116	711 115
Résultat exceptionnel (hors participation)	(9 212)	(257)
Résultat comptable (hors participation)	2 506 904	710 858

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Taux prévisionnel d'imposition : 26,5%

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements Provisions réglementées : - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
---------------------------------	--

Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - pour congés payés - participation des salariés Autres : Provision pour liné C3S	 639 520 1 888
---	--

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	641 408
------------------------------	----------------

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Effectif Moyen

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	8	
Ouvriers	23	
TOTAL	42	

3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.1. Capital social

Le capital social se compose de 15 250 actions d'une valeur nominale de 32,7869 euros.

3.2. Détail des autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont composées de :

- dépôts de garantie pour un montant de 35 948 euros ;
- divers dépôts et cautionnements pour 850 euros.

3.3. Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur comptable s'élève à 5 503 059 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

- BPVF pour une valeur comptable de 2 002 500 euros ;
- CIC pour une valeur comptable de 1 500 559 euros ;
- Crédit du Nord pour une valeur comptable de 2 000 000 euros.

La dépréciation des VMP de 37 872 euros constatée au 31/12/2019 fut dotée pour 25 868 euros au cours de l'exercice 2020, donnant une dépréciation de 63 740 euros au 31/12/2020.

3.4. Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques au 31/12/2020 se compose de provisions pour litiges d'un montant total de 267 611 euros. Les autres provisions pour risques et charges correspondent à :

- une provision pour service après-vente pour 574 047 euros
- une provision pour insolvabilités clients pour 53 470 euros

3.5. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisés au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 15 175 euros.

Composition du Capital Social

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15250	32,79
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15250	32,79

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	500 000			500 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	50 000			50 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	500 000			500 000
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	5 799 733	663 451		6 463 184
Résultat de l'exercice	1 863 451	1 802 046	1 863 451	1 802 046
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	8 713 184	2 465 497	1 863 451	9 315 230

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Travaux	19 852 499
Prestation de service	80 044
Activités annexes	389 543

TOTAL	20 322 086
-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	20 322 086

TOTAL	20 322 086
-------	------------

4. Autres informations

4.1. Engagements Hors Bilan

Aucun engagement hors bilan n'est à relever au 31 décembre 2020.

4.2. Evènements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture de l'exercice 2020, nous notons un impact significatif des variations du prix des matières premières sur les achats ; notamment sur l'acier et le bois. Par conséquent, les devis de vente ont nécessairement été adaptés.

AMT
❧❧❧
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
❧❧❧
Siège social : 14 - 16, voie de Montavas
91320 WISSOUS
❧❧❧

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

❧❧❧

E X E R C I C E 2 0 2 0
1^{er} janvier - 31 décembre
=====

AMT
⌘⌘⌘
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
⌘⌘⌘
Siège social : 14 - 16, voie de Montavas
91320 WISSOUS
⌘⌘⌘

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
⌘⌘⌘

EXERCICE 2020
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
⌘⌘⌘

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision des associés, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société **AMT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHARTRES, le 29 juin 2021

Pour la S.A. Thierry MOREL et Associés
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'Appel de VERSAILLES
Le mandataire social et responsable technique
Thierry MOREL
Inscrit près la Cour d'Appel de VERSAILLES
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES

Bilan Actif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	17 025	16 428	597	1 042
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :	17 025	16 428	597	1 042
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	79		79	79
Constructions	75 997	49 405	26 592	30 391
Installations techniques, matériel et outillage industriel	137 326	82 430	54 896	27 416
Autres immobilisations corporelles	1 113 325	882 614	230 711	260 982
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :	1 326 727	1 014 449	312 278	318 869
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 168		1 168	3 503
Autres immobilisations financières	36 798		36 798	36 094
TOTAL Immobilisations financières :	37 966		37 966	39 597
ACTIF IMMOBILISÉ	1 361 718	1 030 877	350 841	359 508
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	9 351		9 351	820
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	9 351		9 351	820
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	5 155 805	33 703	5 122 102	4 442 216
Autres créances	705 808		705 808	517 273
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 861 613	33 703	5 827 909	4 959 488
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 503 059	63 740	5 439 319	5 465 187
Disponibilités	7 873 116		7 873 116	7 674 442
Charges constatées d'avance	105 386		105 386	98 090
TOTAL disponibilités et divers :	13 481 561	63 740	13 417 821	13 237 719
ACTIF CIRCULANT	19 352 524	97 444	19 255 081	18 198 027
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	20 734 243	1 128 321	19 605 921	18 557 535

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Bilan Passif

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	6 463 184	5 799 733
Résultat de l'exercice	1 802 046	1 863 451
TOTAL situation nette :	9 315 230	8 713 184
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	9 315 230	8 713 184
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	841 658	794 425
Provisions pour charges	53 470	72 161
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	895 127	866 585
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 450	2 450
TOTAL dettes financières :	2 450	2 450
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 611 757	5 273 272
Dettes fiscales et sociales	1 957 990	2 347 300
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	178 142	210 197
TOTAL dettes diverses :	7 747 890	7 830 769
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 645 224	1 144 546
DETTES	9 395 564	8 977 765
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	19 605 921	18 557 535

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	20 322 086		20 322 086	20 552 622
Chiffres d'affaires nets	20 322 086		20 322 086	20 552 622
Production stockée			8 531	820
Production immobilisée				1 000
Subventions d'exploitation				108 914
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			64 768	
Autres produits			2	8
PRODUITS D'EXPLOITATION			20 395 387	20 663 363
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			2 132 504	1 581 045
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			12 724 552	13 347 245
TOTAL charges externes :			14 857 055	14 928 290
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			131 181	136 760
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 623 510	1 586 186
Charges sociales			1 011 499	1 005 405
TOTAL charges de personnel :			2 635 008	2 591 591
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			148 350	138 030
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			8 442	1 700
Dotations aux provisions pour risques et charges			56 509	97 560
TOTAL dotations d'exploitation :			213 301	237 290
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			21 045	11 203
CHARGES D'EXPLOITATION			17 857 590	17 905 136
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 537 796	2 758 227

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Compte de Résultat (Seconde Partie)

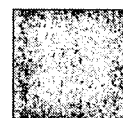
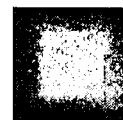
AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 537 796	2 758 227
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2	5
Autres intérêts et produits assimilés	8 916	43 792
Reprises sur provisions et transferts de charges		18 422
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	8 918	62 219
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	25 868	0
Intérêts et charges assimilées	4 730	17 021
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	30 598	17 021
RÉSULTAT FINANCIER	(21 680)	45 198
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 516 116	2 803 426
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	35 338	63 048
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 917	14 600
Reprises sur provisions et transferts de charges		4 552
	48 255	82 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55 132	4 026
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 335	11 256
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	57 466	15 282
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(9 212)	66 918
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	704 858	1 006 892
TOTAL DES PRODUITS	20 452 559	20 807 782
TOTAL DES CHARGES	18 650 513	18 944 330
BÉNÉFICE OU PERTE	1 802 046	1 863 451

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
 expert-comptable@thierry-morel.fr

Annexe



Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La SAS AMT, créée le 1er juillet 1996, a pour objet social : entreprise de bâtiment, marchand de biens, promotion immobilière, négoce de matériaux, gestion de titres de toute société, assistance à maîtrise d'ouvrage.

La société est détenue par la SAS CAP, à hauteur de 99,99 %.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 est de 19 605 921 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : 1 802 046 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de l'exercice

- Crédit d'impôt :

La société AMT a bénéficié, au cours de l'année 2020, d'un crédit d'impôt mécénat pour un montant de 6 000 euros.

- Contexte épidémique - Covid-19 :

Des mesures de confinement ont été mises en place dans différents pays du monde afin de limiter la propagation du virus COVID-19 à compter de mars 2020. Ces mesures n'ont à ce stade pas remis en cause le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation de la société AMT.

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2016-07 applicable aux exercices clos à compter du 31 Décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 an
- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 20 ans
- Matériel industriel : 3 ans
- Installations et agencements : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 et 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.5. Contrats à long terme

Les contrats à long terme et assimilés (dont opérations de constructions ou rénovation) s'étalant sur plusieurs exercices comptables sont enregistrés suivant la méthode à l'avancement (méthode préférentielle).

Toutes les charges ayant concouru à l'exécution du contrat sont comptabilisées à la date de clôture de l'exercice. Le cas échéant, les charges qui ne correspondent pas à l'avancement et qui sont donc rattachables à une activité future sont portées en compte de régularisation.

Les produits contractuels sont comptabilisés en chiffre d'affaires. Une régularisation à la hausse ou à la baisse a pour objet de comptabiliser un niveau de produit permettant, après déduction des charges ayant concouru à l'exécution du contrat, la constatation de la quote-part du résultat à terminaison correspondant au pourcentage d'avancement.

L'entreprise n'a pas choisi d'imputer les charges financières dans les charges liées aux contrats.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Le montant de cette provision est obtenu par différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà constatée à la date de clôture.

2.6. Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été conclu un contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,39 %,
- Taux de croissance des salaires : 0,50 %,
- Age de départ à la retraite : 65 ans,
- Taux de rotation du personnel : 0 %,
- Table de taux de mortalité : TF00-02,
- Méthode prospective : Prorata des droits au terme

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

AMT

Un contrat avec une société d'assurance signé en 2009, a pour objet de permettre à l'entreprise de constituer, en franchise d'impôt, une provision destinée aux versements des indemnités de fin de carrière (IFC) dues à son personnel.

Le montant total (intérêts compris) de ce contrat est de 109 257,90 euros au 31/12/2020.

Pour les ouvriers, les indemnités de fin de carrière sont prises en charges par PROBTP (organisme gestionnaire désigné par la convention collective) et sont alimentées par les cotisations assises sur les salaires.

2.7. Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.8. Disponibilités

Les liquidités en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	15 272		1 977
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :	15 272		1 977
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	79		
Constructions sur sol propre	7 848		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	68 149		
Installations techniques et outillage industriel	125 681		53 418
Installations générales, agencements et divers	443 171		14 423
Matériel de transport	635 923		65 576
Matériel de bureau, informatique et mobilier	84 576		8 256
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :	1 365 428		141 672
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	39 597		6 954
TOTAL Immobilisations financières :	39 597		6 954
TOTAL GÉNÉRAL	1 420 297		150 603

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légal
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement		224	17 025	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles			17 025	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			79	
Constructions sur sol propre			7 848	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			68 149	
Install. techn., matériel et out. industriels		41 773	137 326	
Inst. générales, agencements et divers			457 594	
Matériel de transport		126 123	575 376	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		12 477	80 355	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :		180 373	1 326 727	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		8 585	37 966	
TOTAL Immobilisations financières :		8 585	37 966	
TOTAL GÉNÉRAL		189 182	1 381 718	

Amortissements

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	14 230	2 422	224	16 428
TOTAL Immobilisations incorporelles :	14 230	2 422	224	16 428
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	4 712	392		5 104
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	40 895	3 407		44 302
Installations techn. et outillage industriel	98 266	23 740	39 576	82 430
Inst. générales, agencements et divers	403 613	10 683		414 296
Matériel de transport	434 185	94 980	126 123	403 042
Mat. de bureau, informatique et mobil.	64 889	12 727	12 341	65 275
Emballages récupérables et divers				
TOTAL Immobilisations corporelles :	1 046 559	145 930	178 040	1 014 449
TOTAL GÉNÉRAL	1 060 790	148 352	178 264	1 030 877

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 422		
TOTAL Immobilisations incorporelles :	2 422		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	392		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 407		
Installations techniques et outillage industriel	23 740		
Installations générales, agencements et divers	10 683		
Matériel de transport	94 980		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 727		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL Immobilisations corporelles :	145 930		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	148 352		

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Provisions Insrites au Bilan

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	220 378	56 509	9 276	267 611
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	646 207		18 691	627 516
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	866 585	56 509	27 967	895 127

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	28 363	8 442	3 102	33 703
Provisions sur comptes clients	37 872	25 868		63 740
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	66 235	34 310	3 102	97 444

TOTAL GÉNÉRAL	932 821	90 819	31 069	992 571
----------------------	----------------	---------------	---------------	----------------

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

État des Échéances des Créances et Dettes

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 168		1 168
Autres immobilisations financières	36 798		36 798
TOTAL de l'actif immobilisé :	37 966		37 966
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	40 317		40 317
Autres créances clients	5 115 488	5 115 488	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
État - Impôts sur les bénéfices	216 624	216 624	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	476 477	476 477	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 555	2 555	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	10 152	10 152	
TOTAL de l'actif circulant :	5 861 613	5 821 296	40 317
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	105 386	105 386	

TOTAL GÉNÉRAL	6 004 965	5 926 682	78 283
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 450	950	1 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 611 757	5 611 757		
Personnel et comptes rattachés	15 079	15 079		
Sécurité sociale et autres organismes	259 977	259 977		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 640 081	1 640 081		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	42 854	42 854		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	178 142	178 142		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 645 224	1 645 224		

TOTAL GÉNÉRAL	9 395 564	9 394 064	1 500	
----------------------	------------------	------------------	--------------	--

Charges à Payer

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 601 089
Dettes fiscales et sociales	15 031
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	178 142
TOTAL	2 794 262

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Charges et Produits Constatés d'Avance

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	105 386	1 645 224
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	105 386	1 645 224

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Dettes fournisseurs non réclamées par les entreprises radiées	35 338	77180000
Produits des cessions d'éléments d'actifs cédés	12 917	77520000

TOTAL

48 255

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Amendes fiscales	8 292	67120000
Pertes sur créances irrécouvrables	21 793	67140000
Perte sur décompte général et définitif	25 047	67180000
Valeur comptable des éléments cédés immobilisations corporelles	2 335	67520000

TOTAL

57 466

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RÉPARTITION	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 516 116	711 115
Résultat exceptionnel (hors participation)	(9 212)	(257)
Résultat comptable (hors participation)	2 506 904	710 858

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Taux prévisionnel d'imposition : 26,5%

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements Provisions règlementées : - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - pour congés payés - participation des salariés Autres : Provision pour liné C3S	 639 520 1 888
--	--

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

641 408

Déficits reportables Moins-values à long terme	Thierry MOREL ET ASSOCIES S.A. d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes 56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44 expert-comptable@thierry-morel.fr
---	--

Effectif Moyen

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	8	
Ouvriers	23	
TOTAL	42	

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.1. Capital social

Le capital social se compose de 15 250 actions d'une valeur nominale de 32,7869 euros.

3.2. Détail des autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont composées de :

- dépôts de garantie pour un montant de 35 948 euros ;
- divers dépôts et cautionnements pour 850 euros.

3.3. Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur comptable s'élève à 5 503 059 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

- BPVF pour une valeur comptable de 2 002 500 euros ;
- CIC pour une valeur comptable de 1 500 559 euros ;
- Crédit du Nord pour une valeur comptable de 2 000 000 euros.

La dépréciation des VMP de 37 872 euros constatée au 31/12/2019 fut dotée pour 25 868 euros au cours de l'exercice 2020, donnant une dépréciation de 63 740 euros au 31/12/2020.

3.4. Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques au 31/12/2020 se compose de provisions pour litiges d'un montant total de 267 611 euros. Les autres provisions pour risques et charges correspondent à :

- une provision pour service après-vente pour 574 047 euros
- une provision pour insolvabilités clients pour 53 470 euros

3.5. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisés au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 15 175 euros.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Composition du Capital Social

AMT

Période du

01/01/20

au 31/12/20

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15250	32,79
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15250	32,79

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AMT

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	500 000			500 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	50 000			50 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	500 000			500 000
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	5 799 733	663 451		6 463 184
Résultat de l'exercice	1 863 451	1 802 046	1 863 451	1 802 046
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	8 713 184	2 465 497	1 863 451	9 315 230

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

AMT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Travaux	19 852 499
Prestation de service	80 044
Activités annexes	389 543

TOTAL	20 322 086
-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	20 322 086

TOTAL	20 322 086
-------	------------

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

4. Autres informations

4.1. Engagements Hors Bilan

Aucun engagement hors bilan n'est à relever au 31 décembre 2020.

4.2. Evènements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture de l'exercice 2020, nous notons un impact significatif des variations du prix des matières premières sur les achats ; notamment sur l'acier et le bois. Par conséquent, les devis de vente ont nécessairement été adaptés.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr